



Villard MAG

AUTOMNE 2025

N°92



PAGE
06
07

DOSSIER CENTRAL PARCOURS SPORTIFS ET CITÉ SCOLAIRE

COMBINER ÉTUDES ET SPORT

De la pratique renforcée à l'accession au sport de haut niveau, la cité scolaire Jean-Prévost est le seul établissement de la région à proposer un double cursus du collège au lycée. Il permet à ses

1 100 élèves, s'ils le souhaitent, d'intégrer des parcours aménagés combinant scolarité et sport dans un environnement naturel qui s'y prête.



PAGE
03

VILLARD AU QUOTIDIEN PATRIMOINE

Des nouvelles de l'ours !

Endommagé par les variations de températures, l'ours, sculpture emblématique de notre commune, a quitté la place de la Libération. Pourra-t-il retrouver son emplacement où depuis plus de trente ans les visiteurs prennent la pose à ses côtés ?

PAGE
04

VILLARD AU QUOTIDIEN TRI

Optimiser la collecte des déchets

Compétence de la Communauté de communes du massif du Vercors, la collecte des déchets évolue avec la réglementation et les usages. Le point sur les dispositifs en place dans notre commune pour une utilisation vertueuse.

PAGE
12

VILLARD ENSEMBLE PATRIMOINE

Il était une fois la station d'élevage

Il y a 150 ans naissait la station d'élevage de Villard-de-Lans. Créée pour promouvoir la race bovine éponyme, elle reste aujourd'hui une vitrine vivante du savoir-faire agricole, porté par des générations d'éleveurs.

ÉDITO



Chères Villardiennes, Chers Villardiens,

À l'heure où je rédige ces quelques lignes pour introduire le magazine municipal qui rend compte de la vie locale et des actions communales, notre commune a été placée sous les projecteurs des médias locaux et nationaux pour le "projet Parker".

Même si nous savons tous que la vie communale ne se réduit pas à ce seul sujet que nous devons gérer depuis notre arrivée et qui aime les gros titres, ne pas l'évoquer serait certainement perçu comme un manquement de ma part. Après l'avis favorable du comité de massif, le rejet par le préfet du même massif nous a évidemment surpris. Les études rassurantes sur l'eau, le redimensionnement de la résidence de tourisme qui correspond à la moitié de la création des lits touristiques inscrits dans le PLUi de notre commune, sont autant de raisons invoquées, difficiles à

comprendre pour des élus au travail. Le dialogue étant essentiel à toute situation compliquée, j'ai donc immédiatement veillé à ce qu'il ne soit pas rompu. Ce dossier est indispensable pour la pérennité et la diversification de la station, et par conséquent, pour le dynamisme de notre économie.

Aujourd'hui, nous avons la chance de ne pas avoir perdu notre investisseur et nous travaillons de concert avec les services de l'État afin d'ajuster le projet qui doit rester soutenable économiquement, tout en répondant aux recommandations du préfet de Massif.

Chaque station a un dossier similaire, mais la notoriété internationale de l'investisseur à Villard-de-Lans attire une lumière qui laisse dans l'ombre la réalité de notre vie quotidienne et l'essentiel de l'action municipale, j'en ai bien conscience et le déplore.

Je vous invite donc à parcourir ce magazine de l'automne qui met l'accent sur la vie associative sportive et culturelle de notre commune, comme sur l'entretien du patrimoine bâti. Sujet peu médiatique mais sur lequel notre territoire est souvent félicité, le tri des déchets est l'œuvre de tous. Les classes sportives à la cité scolaire Jean-Prévost sont l'expression bien réelle d'une identité à protéger sur notre plateau.

Nous connaissons tous notre chance d'habiter Villard-de-Lans, chacun doit aussi avoir conscience que nous ne pourrions maintenir notre haut niveau d'équipement et cette diversité commerciale et artisanale sans une économie florissante.

Soyez à nouveau assurés de notre détermination à œuvrer au mieux de l'intérêt général.

Votre maire,
Grand Mathieu

SOMMAIRE

PAGE
03



VILLARD AU QUOTIDIEN

PATRIMOINE
Des nouvelles de l'ours !

EAU ET ASSAINISSEMENT
Choix du mode de gestion de la ressource

PAGE
04

PÉRISCOLAIRE
Une ambition éducative pour tous les enfants

TRI
Optimiser la collecte des déchets

PAGE
05

MÉDIATHÈQUE
Un lieu qui rassemble
SÉCURITÉ
Prévention de proximité
L'ACTUALITÉ
En bref

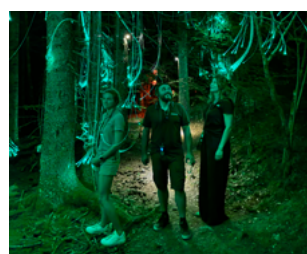
PAGES
06-07



DOSSIER CENTRAL

PARCOURS SPORTIFS ET CITÉ SCOLAIRE
Combiner études et sports

PAGE
08



VILLARD ENSEMBLE

LA BISCUITERIE
Une "success story" locale

VERCORS EN LUMIÈRES
Un parcours immersif au cœur de la forêt

CARNET

PAGE
09

TEAM VERCORS
Pédaler tous ensemble !

LES JALABRES
Un trait d'union culturel et humaniste

PAGE
10

TRIBUNES
De la majorité et de l'opposition

PAGE
11



VILLARD SOLIDAIRE

CUISINE SOLIDAIRE
La ramasse, une étape clef

SECOURS CATHOLIQUE
Fraternité et solidarité

EN BREF

PAGE
12

PATRIMOINE

IL ÉTAIT UNE FOIS
La station d'élevage



VILLARD AU QUOTIDIEN

PATRIMOINE DES NOUVELLES DE L'OURS !

ENDOMMAGÉ PAR LES VARIATIONS DE TEMPÉRATURES, L'OURS, SCULPTURE EMBLÉMATIQUE DE NOTRE COMMUNE, A QUITTÉ LA PLACE DE LA LIBÉRATION. POURRA-T-IL RETROUVER SON EMPLACEMENT OÙ DEPUIS PLUS DE TRENTE ANS LES VISITEURS PRENNENT LA POSE À SES CÔTÉS ? LE POINT SUR SON ÉTAT.

Ce matin de septembre, Frédéric Marcos, tailleur de pierre, spécialisé en restauration de marbre ancien, a rendez-vous avec notre ours ! Sollicité par la commune, il est l'un des deux professionnels appelés au chevet de la sculpture villardienne, créée par Jean-Pierre Filippi et inaugurée le 28 novembre 1987. Fragilisé par les changements de températures, l'ours porte

les stigmates du temps et doit être restauré. Objectif de la visite : analyser éclats et fissures apparus sur l'œuvre et poser un diagnostic pour la réparation de ces deux tonnes de marbre rose. "On ne sait jamais ce qu'il se passe à l'intérieur d'une sculpture", affirme Frédéric Marcos, de l'Atelier Pierres & Décoration. "La pierre est un matériau non homogène, pouvant présenter une faiblesse invisible de l'extérieur". Raison pour laquelle le professionnel préconise, dans la mesure du possible, des interventions minimalistes, mais pérennes ; chaque geste étant source de vibrations.

À l'abri du gel

Protéger sans surprotéger, tel est donc le défi à relever pour assurer la longévité de l'œuvre. L'analyse de la sculpture permet de savoir jusqu'où pousser l'intervention. Si la partie arrière est plutôt saine, la tête et la

patte avant droite sont impactées par un réseau de fissures à solidifier. "Ces parties fines sont plus faciles à réparer que lorsqu'il y a de l'épaisseur, indique-t-il, car dans ce cas, on ne sait pas si la fissure est superficielle ou profonde". La méthode consiste à percer pour insérer des tiges en fibre de verre et fixer le tout avec de la résine qui fera barrage aux infiltrations. "L'eau est en effet le grand danger car en cas de gel, la matière peut éclater". Pour la dimension esthétique finale, on viendra s'accorder aux teintes de la pierre rose et de ses veines blanches. Cet hiver encore, le plantigrade hibernera à l'abri du gel, en attendant de retrouver son piédestal au cœur du village et une seconde jeunesse, si la technique le permet !

”

EAU ET ASSAINISSEMENT CHOIX DU MODE DE GESTION

APRÈS UN PROCESSUS D'ÉTUDES ET DE RÉFLEXION ENTAMÉ EN 2021, L'INTERCOMMUNALITÉ A OPTÉ POUR UN MODE DE GESTION EN RÉGIE AVEC MARCHÉ D'EXPLOITATION AFIN DE PORTER LE SERVICE D'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DES 6 COMMUNES, DONT CELLE DE VILLARD-DE-LANS.

Voté à l'unanimité le 31 mars 2023 par les élus du conseil communautaire, le transfert de la compétence eau et assainissement est effectif depuis le 1er janvier 2024. Un conseil d'exploitation composé d'élus des 6 communes et une commission consultative d'usagers s'étaient alors formés autour des enjeux suivants : mutualisation du service, efficacité, avis citoyen, programme de travaux, usages et partages de l'eau, budgets, tarifs et mode de gestion. Le 11 juillet 2025, forts de ce travail collectif, les élus intercommunaux ont adopté à la majorité le mode de gestion en régie avec marché d'exploitation pour l'eau potable et l'assainissement sur le territoire. Ce fonctionnement sera opéra-



tionnel à compter du 1er janvier 2027 pour deux ans renouvelables. Cette durée contractuelle permet une réversibilité vers d'autres modes de gestion si besoin.

Renforcer la gestion patrimoniale

Ce choix s'appuie d'une part sur une régie directe pour les actions en lien avec les usagers (facturation, gestion des compteurs, contrôle de conformité, gestion de l'assainissement non collectif, etc.). Ce volet est assuré par les agents

de la CCMV. D'autre part, sur un contrat d'exploitation confié à un agent du secteur privé pour la gestion technique des équipements de réseaux (exploitation, interventions, astreintes, etc.). Ce mode de gestion doit permettre d'atteindre les objectifs du cahier des charges établi par l'intercommunalité, sur la base annuelle de 3 millions d'euros de travaux. Pour la commune, c'est une manière de garder la maîtrise directe sur le fonctionnement des services et le suivi du patrimoine des réseaux et équipements.



PÉRISCOLAIRE UNE AMBITION ÉDUCATIVE POUR TOUS LES ENFANTS

BIEN IMPLANTÉE AU CŒUR DE LA VIE DE NOTRE COMMUNE,
L'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE DU GROUPE DES LAÎCHES RÉSERVE
CHAQUE ANNÉE SON LOT D'APPRENTISSAGES,
DANS LE PROLONGEMENT DES HEURES DE CLASSE.

Dépendant du service "Temps de l'enfant" de la mairie de Villard-de-Lans, l'activité périscolaire concerne tous les élèves inscrits à l'école des Laïches, soit cette année 201 enfants en élémentaire et 81 en maternelle. Sous la responsabilité de Fabienne Imbert, le service s'appuie sur la compétence de ses

deux responsables Léo Brunot-Philippot et Ana Paula Dias Barrata, ainsi que sur celle des agents communaux, majoritairement titulaires du BAFA ou d'un CAP petite enfance. "L'objectif de l'équipe d'animation est d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants avant, après l'école et pendant la pause méridienne. Cela commence dès le matin par une gestion quotidienne rigoureuse des présences et absences des élèves", indique la responsable.

Un projet autour de 5 pôles majeurs

Le projet périscolaire permet l'organisation d'activités gratuites élaborées autour de 5 pôles : "Vivre ensemble et s'entendre" en organisant la médiation, la solidarité intergénérationnelle avec La Revola par exemple et en participant à des missions d'intérêt collectif ; "Être bien dans son école", en développant la bienveillance par le biais d'activités ; "Apprendre à apprendre", lors de séances comme l'accompagnement

scolaire (lundi, jeudi et vendredi) ; "Créer, inventer, rêver", au cours d'activités libres ou dirigées ; et "Respecter l'environnement" lors de séquences de jardinage, de fleurissement ou de compostage...

"L'effectif en périscolaire reste stable"

Au cœur de ces apprentissages, le projet théâtre a pris une importance toute particulière avec une représentation de fin d'année élaborée avec la Compagnie Bardanes (notre photo). Environ cinquante élèves participent à l'atelier théâtre du mardi soir et tous les enfants inscrits en accueil périscolaire réalisent les décors et les costumes avec l'aide des animatrices. Malgré la fermeture de classes élémentaires, l'effectif en périscolaire reste stable.

”

TRI OPTIMISER LA COLLECTE DES DÉCHETS

COMPÉTENCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF
DU VERCORS, LA COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE AVEC
LA RÉGLEMENTATION ET LES USAGES. LE POINT
SUR LES DISPOSITIFS EN PLACE SUR NOTRE COMMUNE.

À ce jour, 56 points de collecte regroupant de 2 à 4 flux de tri (ordures ménagères, emballages/papiers, cartons, emballages en verre) sont à disposition des habitants, auxquels s'ajoutent 8 sites de compostage de quartier, 7 composteurs grutables (pour les déchets alimentaires des professionnels et des particuliers) et une déchetterie. Ce dispositif est complété par des composteurs autonomes, déployés par la CCMV à la demande des professionnels ou particuliers, comme c'est le cas au groupe scolaire les Laïches, à la cité scolaire Jean-Prévost, à la copropriété Les Mélèzes et au camping Oursière.

Généraliser des points de tri complets

Afin d'optimiser et sécuriser la collecte des déchets, les points de tri sont mutualisés pour créer des sites réunissant tous les flux, comme celui installé à la cité scolaire ou place Mure-Ravaud. Outre une accessibilité permanente pour l'utilisateur et une meilleure absorption des pics saisonniers, ils permettent de concentrer et réduire le passage des camions, notamment dans le centre-bourg où les rotations sont difficiles. Ajoutons que la généralisation progressive de bornes grutables sécurise les collectes, y compris à fréquences soutenues. Par ailleurs, les cabanes à cartons qui nécessitent une collecte manuelle effectuée par l'agent laissent peu à peu place à des bornes grutables. C'est le cas depuis cet été du local situé près de la cure, remplacé par une borne pour plus de sécurité et moins de nuisances sonores. Pour rappel, effectuer un bon tri permet notamment de contenir la redevance. En 2024, 46% des 13 000

tonnes de déchets collectés sur le territoire ont été recyclés ou compostés. La matériauthèque, les associations solidaires et de réemploi, telles La Recyclerie, les Chiffonniers, Cuisine solidaire en Vercors, l'Atelier du vélo contribuent à réduire à la source la quantité de déchets.



MÉDIATHÈQUE UN LIEU QUI RASSEMBLE

EN QUELQUES ANNÉES, LA MÉDIATHÈQUE GEORGES-PEREC
A SU FIDÉLISER SES VISITEURS AUTOUR D'UN FONDS VARIÉ,
COMPLÉTÉ PAR L'ORGANISATION D'ANIMATIONS EN TOUS GENRES.

La médiathèque a tout d'une ruche ! On entre en famille pour choisir un ouvrage, rendre un DVD, profiter d'une animation, s'inscrire, se lover dans un fauteuil pour lire la presse... Dans ce flot paisible d'allées et venues, Élodie Billet, directrice, affiche sa satisfaction à la lecture des chiffres de fréquentation de l'équipement municipal. "Si le nombre de nouveaux inscrits n'est pas en augmentation, celui des emprunts effectués par les habitués l'est sans aucun doute", constate-t-elle. Un signe de fidélité des visiteurs qui traduit l'intérêt du public pour ce fonds de 22 000 documents, balayant toute la palette des genres et complété dernièrement par un abonnement à la Presse quotidienne régionale.

De nombreux temps forts

"Aux habitants habitués des lieux s'ajoutent les touristes et les résidents secondaires qui reviennent d'une année sur l'autre", se réjouit-elle. Autre constat, les enfants accompagnés de leurs grands-parents constituent une part notable des visiteurs, accentuée en période de congés. "Certains nouveaux jeunes inscrits nous découvrent grâce aux animations organisées dans le cadre de l'école élémentaire et reviennent en famille", précise Élodie. En effet, une dizaine de classes sont accueillies pendant l'année pour des séances lecture. La médiathèque organise également de nombreux temps forts avec parfois des partenaires comme l'Agopop (séance de jeux vidéo) ou la ludothèque "Jeux m'amuse", etc. Des animations sont aussi proposées dans le cadre du réseau des médiathèques du Vercors. Une fois par mois, le Club ado permet aux collégiens de découvrir des ouvrages autour d'un goûter. Avec le soutien de trois de ses bénévoles, des lectures sont proposées une fois par mois à la Revola par Frédérique, bibliothécaire. Enfin, en 2025 de nouveaux services ont vu le jour comme le portage à domicile ou l'opération "[Re] découvrons les classiques".

Contact : 04 76 95 92 09.



SÉCURITÉ PRÉVENTION DE PROXIMITÉ

DEPUIS CET ÉTÉ, LE DISPOSITIF "PARTICIPATION CITOYENNE"
ASSOCIE LA COMMUNE, LE PRÉFET ET LA GENDARMERIE
NATIONALE DANS LA LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES
ET LES INCIVILITÉS, SUR LA BASE D'UN RECRUTEMENT
CITOYEN VOLONTAIRE.

Cette initiative du ministère de l'Intérieur, encadrée par une convention tripartite, associe le maire, le préfet et la gendarmerie nationale pour lutter contre la recrudescence des cambriolages et des vols de véhicules. Le dispositif "Participa-

”

tion citoyenne" invite les habitants volontaires à remonter aux forces de l'ordre des informations relatives à des situations jugées anormales dans leur voisinage (véhicule inconnu en repérage, démarcheur, attitude étrange, vol à la roulotte, etc.). Tout signalement rapidement communiqué à la gendarmerie ou à la police municipale permet d'optimiser les interventions en flagrant délit.

Une vigilance collective

L'idée est de dissuader les malfaiteurs par le signalement et éventuellement par un panneau visible à l'entrée des quartiers dès lors qu'il y a un référent. Le recrutement est volontaire et bénévole. "Les référents ne font pas de ronde, ils sont formés aux gestes de vigilance passive, sans confrontation, ainsi qu'à l'observation d'éléments utiles à relever et à nous communiquer", précise le major Alexandre Coquand, de la gendarmerie de Villard-de-Lans. "Le principe de la participation citoyenne n'est pas de sombrer dans la paranoïa, mais de développer une culture du civisme et de vigilance collective". Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la gendarmerie de Villard-de-Lans. La présentation du dispositif à la population aura lieu lors d'une réunion publique (à confirmer). Les trois partis dresseront un bilan annuel afin d'évaluer l'impact du dispositif.

Gendarmerie nationale : Tél. 04 76 95 11 23.



EN BREF

ÉQUIPEMENTS TENNIS COUVERTS

Comme annoncé aux utilisateurs de l'équipement dans votre précédent Villard mag, le bâtiment des tennis couverts/boulodrome est en travaux depuis septembre dernier. Il rouvrira ses portes d'ici début décembre. À l'issue de ce chantier d'envergure et d'une mise aux normes de l'équipement, une utilisation hivernale sera enfin possible pour les clubs, les classes sport-études, mais aussi pour les touristes. Coût des travaux : 841 K€ HT avec un taux de subventions proche des 80%.

TRAVAUX CHAPELLE DE VALCHEVRIÈRE

En août 2024, la foudre avait endommagé la chapelle de Valchevrière. Des travaux de réparation ont été réalisés en juillet dernier par une entreprise locale de maçonnerie. Le clocher, ainsi qu'une partie des murs ont été réparés. La cloche sonne de nouveau en mémoire des habitants et des résistants de ce lieu historique emblématique. La chapelle est accessible au public. Des visites guidées sont organisées.

Renseignements OMT Villard-de-Lans. Tél. 04 76 95 10 38.



TRAVAUX SKATEPARK DES GEYMONDS

Temporairement fermé mi-juin pour des raisons de sécurité, le skatepark faisait l'objet d'une surveillance régulière par les services techniques de la commune. Ayant atteint un niveau d'usure maximal, l'équipement mis en service dans les années 2010 avait été rénové en 2017. Un module neuf va désormais permettre au public d'en profiter de nouveau, en toute sécurité.

OUVRAGE PONT DE POMPEILLON

Trois entreprises villardiennes, les services techniques de la commune, ainsi qu'une société spécialisée dans le levage ont procédé mardi 26 août au remplacement du pont très délabré de Pompeillon. Il dessert une habitation dans le secteur des Geymonds, ainsi que des parcelles agricoles et forestières. Les deux tabliers en béton préfabriqué (14 tonnes et 8 mètres de long), voués à la destruction, ont été cédés à la commune et ont pu être réutilisés. Ce pont avait été installé en 2017 lors des travaux réalisés par le Département pour sécuriser la falaise des gorges de l'Olette.





PARCOURS SPORTIFS ET CITÉ SCOLAIRE **COMBINER ÉTUDES ET SPORT**

DE LA PRATIQUE RENFORCÉE À L'ACCESSION AU SPORT DE HAUT NIVEAU, LA CITÉ SCOLAIRE JEAN-PRÉVOST EST LE SEUL ÉTABLISSEMENT DE LA RÉGION À PROPOSER UN DOUBLE CURSUS DU COLLÈGE AU LYCÉE. IL PERMET À SES 1 100 ÉLÈVES, S'ILS LE SOUHAITENT, D'INTÉGRER DES PARCOURS AMÉNAGÉS COMBINANT SCOLARITÉ ET SPORT DANS UN ENVIRONNEMENT NATUREL QUI S'Y PRÊTE. DÉCRYPTAGE.

C'est en 1964 qu'eut lieu la première rentrée scolaire au lycée climatique de Villard-de-Lans. Dès 1966, dans l'émulation des Jeux Olympiques de Grenoble et sous l'impulsion de Jean-Pierre Monnot, jeune professeur d'EPS, une petite structure destinée aux élèves souhaitant allier pratique du ski et scolarité va éclore. C'est la naissance des premières sections sport-études en France ! Depuis, l'établissement précurseur rayonne toujours au-delà des frontières du Vercors : "Dans la région, il n'y a pas d'établissement équivalent proposant un double cursus du collège au lycée, avec internat", indique le proviseur.

Un lien fort avec la commune et les clubs

Dans l'établissement villardien, jusqu'à 45 % des jeunes mènent de front une scolarité doublée d'une pratique sportive. Sur les 1100 élèves inscrits, la plupart résident sur le territoire, mais d'autres jeunes à haut potentiel sportif issus des différents massifs alpins français intègrent chaque année la structure, dont le fonctionnement performant



repose sur différents acteurs.

Un lien fort lie la commune de Villard-de-Lans à la cité scolaire, ainsi qu'à l'ensemble du territoire des Quatre montagnes. À travers la mise à disposition et la gratuité des équipements communaux, les élèves des classes sportives bénéficient toute l'année, via leurs clubs respectifs d'infrastructures indispensables au bon fonctionnement de ces doubles cursus. Chaque début d'année, la cité scolaire octroie des créneaux pour libérer les élèves des classes sportives. Dès lors, la commune et les clubs se coordonnent pour leur permettre l'accès aux équipements tels que la patinoire, la piscine, la nouvelle salle de sport, le dojo, les tennis, la salle fitness ou encore le domaine nordique de Bois barbu... Ces aménagements permettent à l'ensemble des jeunes du plateau de développer leur potentiel en confiance et d'accéder à la compétition de haut niveau, encadrés par des coachs professionnels pour chaque discipline. Cette organisation, qui s'appuie également sur un réseau de parents d'élèves engagés, est source de retombées économiques et sociales essentielles à la vitalité des communes.

UN CURSUS SPORTIF DÈS LE COLLÈGE

Plusieurs parcours sont possibles dès l'entrée au collège. Les 6^e et 5^e peuvent suivre les Sections sportives scolaires (SSS) ouvertes à différentes disciplines avec des aménagements spécifiques pour le ski alpin, ski de fond, biathlon, ski freestyle, saut à ski, VTT, tennis, patinage artistique, hockey sur glace, équitation. Puis en 4^e et 3^e pour les sections ski, deux voies sont envisageables : la poursuite en SSS ou l'accès en Section excellence, anti-chambre du haut niveau vers les Classes sport-études (CSE). Pour ces derniers, deux-tiers des élèves de 4^e vont en CSE, soit un pourcentage important de jeunes qui démarrent le cursus haut niveau sportif. Moins exigeantes en termes de résultats sportifs, les SSS sont accessibles à davantage de jeunes jusqu'à la terminale avec une demi-journée hebdomadaire libérée. Là encore, la pratique de ces sports durant toute l'année scolaire est permise grâce au dynamisme des nombreux clubs présents sur le territoire et aux moyens humains et financiers déployés pour encadrer ces jeunes élèves.



En complément de la pratique du ski, les classes sportives s'entraînent dans les différents équipements communaux.



SECTION SKI ALPIN : DEVENIR DES ATHLÈTES COMPLETS

Tous caressent ce doux rêve : monter un jour sur la plus haute marche du podium ! Mais pour déjà se préparer aux compétitions hivernales et devenir des athlètes complets, les élèves de la section sportive ski alpin du collège bénéficient d'un coaching professionnel. Entraîneur au club de ski alpin villardien, Romuald Licinio (Bibi) les encadrent toute l'année. "Aider nos jeunes sportifs à devenir de véritables athlètes est l'objectif que nous nous fixons", indique Romuald. "L'accès à des infrastructures adaptées permet de diversifier les entraînements et de renforcer leurs capacités physiques et mentales, atouts essentiels pour nos futurs champions ! Tout au long de l'année, une programmation sur-mesure est mise en place, intégrant les spécificités de notre discipline. Mais au-delà de la performance, le bien-être et l'épanouissement de nos jeunes au sein des classes sportives restent une priorité".



La section ski alpin à l'entraînement sur le domaine de Côte 2000.



Gaspard Cottaz - ST2, 4e de l'individuel classique, Jeux Olympiques de la Jeunesse, ski de fond

CLASSES SPORT-ÉTUDES SKI : UN PARCOURS PERFORMANCE DÈS LA SECONDE

Comme pour chaque rentrée scolaire, les élèves à haut niveau sportif ont intégré le Pôle espoir ski, rebaptisé Classes sport-études (CSE) depuis 2024. Avec 28 heures de cours et un minimum de 12 heures d'entraînement hebdomadaire, les parcours en Classes sport-études sont exigeants tant sur le plan scolaire, sportif, psychologique, que financier pour les familles. "Sélectionnés par le Comité ski Dauphiné, les skieurs suivent un cursus de 4 ans (au lieu des 3 requis en lycée)", précise Emmanuelle Zanders, coordinatrice pédagogique du Centre inter-régional d'entraînement (CIE), porté par la cité scolaire. "Cette année supplémentaire répond à des contraintes de saisonnalité liées à la pratique des sports de glisse (ski alpin, fond, biathlon, combiné nordique, ski freestyle...)." Quatre demi-journées hebdomadaires sont dédiées à l'entraînement, facilité par la proximité de plusieurs sites alpins et nordiques (Bois barbu, Côte 2000, Gève, Lans, etc.), auxquelles s'ajoutent 10 à 12 semaines libérées pour les stages en France et à l'étranger. "Pour ces

jeunes skieurs alpins, l'objectif est d'intégrer le Pôle France Ski à Albertville", précise-t-elle. "Notre lycée a la chance d'y envoyer environ un ou deux élèves chaque année ; cinq skieurs

“Objectif : intégrer les pôles nationaux”

alpins du Dauphiné y sont actuellement". Pour les nordiques, le Graal est d'entrer dans les collectifs nationaux et là aussi, 1 ou 2 élèves par an y parviennent en fond et/ou en biathlon. D'autres, dont quelques collégiens, détectés par leur club (hockey sur glace et danse sur glace) et officiellement reconnus sportif de haut niveau par le ministère des Sports, bénéficient de ces horaires aménagés et suivent les Classes sport-études en trois ans.



TÉMOIGNAGES

CAMILLE GRATALOUP-MANISSOLLE, 18 ANS - CHAMPION DU MONDE JEUNES EN RELAIS AUX MONDIAUX DE BIATHLON 2025

"Je n'ai qu'un rêve depuis tout petit : être champion du monde de biathlon ! J'avais 15 ans quand j'ai découvert les performances des Fourcade aux Contamines-Montjoie et j'ai dit à mes parents : "Je veux faire ça !" J'ai donc intégré la cité scolaire dès la 3e. Ma famille m'a suivi et s'est installée à Villard. J'ai eu des périodes moins faciles entre scolarité et entraînement car j'ai toujours été plus attiré par la compétition que par les cours. Mais, on nous l'apprend vite : l'un ne va pas sans l'autre ! Dans ces moments, l'encadrement et l'entourage familial sont vraiment importants. Très investis dans mon parcours, mes parents m'ont aidé à trouver un équilibre. Je viens d'avoir mon bac et en m'inspirant d'autres athlètes, j'ai pu faire des choix pour mon avenir : intégrer STAPS pour devenir kiné comme mon père. Mais, ça, c'est quand j'aurai réalisé mes rêves de victoire !".



VILLARD ENSEMBLE

LA BISCUITERIE UNE “SUCCESS STORY” LOCALE

EN 5 ANS, LA BISCUITERIE A SU GAGNER LES CŒURS
ET LES PAPILLES DE SES CLIENTS ET GLANER POUR
LA DEUXIÈME FOIS LA MÉDAILLE D'OR DU LABEL
DÉPARTEMENTAL LOCAL ÉTHIQUE ET RESPONSABLE “IS HERE”.

Le 1^{er} août 2020, les deux amis et professionnels de la gastronomie Vincent Grêlé et Nicolas Boullenger créaient La Biscuiterie au cœur de Villard-de-Lans. Référence gourmande et engagée du plateau du Vercors, leur échoppe est née d'un projet commun conjuguant artisanat local et démarche durable et solidaire. Cinq ans après la création de 3 variétés de biscuits, les voici à la tête d'une gamme authentique de 8 biscuits sucrés, dont deux médaillés d'or du label départemental Is Here. À cette palette s'ajoutent une gamme salée, une ligne de 11 feuillantines de chocolats, deux crèmes gourmandes et quelques productions éphémères. “On a toujours deux ou trois coups d'avance dans nos idées », s'amuse Nicolas, mais la règle est de faire avec ce que l'on a, tout en restant à l'écoute des envies de nos clients”.

Bo Quartier Villard, une association qui a du pep's

Dans leur boutique atelier ne sont admis que les produits bios, rigoureusement sélectionnés auprès d'une dizaine de petits producteurs locaux. “C'est parce que l'on déniché un producteur que l'on va imaginer un biscuit”, détaille Vincent. Le Flocon d'avoine caramélisé, dernier en date labellisé Is Here, en est l'exemple parfait. Fabrication éco-responsable (emballages compostables, cartons et encres biodégradables, label “OK home compost”...) et dimension sociale forte guident les deux créateurs qui ont également à cœur de donner leur chance aux jeunes du Vercors en réinsertion: “Nous leur proposons des stages dans notre atelier”. Vincent et Nicolas collaborent aussi avec des artistes locaux qui illustrent leurs boîtes métal, soulignant leur appartenance à l'identité culturelle du territoire. Enfin, en juin dernier, avec une douzaine de commerçants alentour, ils ont créé l'association “Bo Quartier Villard” pour être acteurs de la vie locale. Tout l'été, ils ont proposé des ateliers gratuits gourmands et créatifs. Dans les ruelles piétonnisées, il fallait jouer du coude pour mettre la main à la pâte !

VERCORS EN LUMIÈRES UN PARCOURS IMMERSIF AU CŒUR DE LA FORÊT

CET ÉTÉ, LE SITE NORDIQUE DE BOIS BARBU A ACCUEILLI ENVIRON
20 000 VISITEURS DANS LE CADRE DE L'ANIMATION “VERCORS
EN LUMIÈRES”. LE SUCCÈS DE CE PARCOURS IMMERSIF RÉPOND
À UNE ATTENTE DE LOISIRS À PRATIQUER EN TOUTES SAISONS.

En quelques semaines, le parcours lumineux “Vercors en lumières” a conquis petits et grands. À Bois Barbu, la nuit tombée, la forêt communale se pare de mille et une lumières pour embarquer le visiteur sur les chemins de la mémoire et de l'histoire locale. Au fil d'un parcours d'une heure jalonné par le récit de Papito, un ancien du village, le visiteur muni d'un audio-guide progresse entre les sapins, déclenchant à son arrivée devant chaque borne, un bout de dialogue tendre entre ce grand-père et sa petite fille. Le récit est ponctué d'anecdotes et de témoignages des habitants en lien avec la guerre, la Résistance, mais aussi la Préhistoire, la géologie, etc. Au fur et à mesure de

la déambulation, accessible à tous sur un sentier bien balisé, les jeux de lumière discrets et savamment mis en scène guident les marcheurs, jusqu'à la surprise finale...

“La quête du sabot de Vénus”

L'histoire intitulée “La quête du sabot de Vénus” est un succès incontestable qui permet au site essentiellement dédié à l'activité nordique d'être animé aux beaux jours. En trois mois, environ 20000 visiteurs ont tenté l'expérience. “Le public est largement au rendez-vous, ce qui nous a encouragé à poursuivre la programmation chaque fin d'après-midi pour les prochaines vacances de Noël et de février”, indique Antoine Eisenstein, responsable de la société iséroise Orphéo, productrice de l'événement et spécialisée dans les audio-guides. “Cette offre après-ski complète la palette d'activités liées à la glisse hivernale, en lien avec les différents acteurs présents sur le site, comme Le restaurant Le 3636”.

Contact et réservations : vercors-lumières.com

CARNET

NAISSANCES

Albane HOAREAU
Le 10/05/2025

Andy, Rolland, Claude CLET
Le 24/05/2025

Gaspard, Jean-Baptiste,
Philippe ROGIER Le 26/05/2025

Mayana, Marylène,
Viviane HIBON Le 03/07/2025

Mia, Ana, Paola CONIL
Le 21/07/2025

Milo MAGOIS PAGNIEZ
Le 23/07/2025

Milaya NAIL
Le 12/09/2025

MARIAGES

Quentin, Jean, André PARIS et
Claire MURE-RAVAUD
Le 07/06/2025

David, Henri, Clément AUDEYER
et Mathilde GUILLET
Le 14/06/2025

Kevin POIRIER
et Maëlle KOUIDER
Le 05/07/2025

Denis, Jo, Philippe ARNOUX
et Julie, Marie POMOT
Le 19/07/2025

Jacques BARDON
et Isabelle, Micheline,
Jacqueline DEPETRO
Le 01/09/2025

Antonin PASTORI
et ROCHER Laura, Malaurie
Le 06/09/2025
Bruno, René FAURE et Céline,
Noëlle PROVENZANO-HUDRY
Le 20/09/2025

DÉCÈS

Albert, Louis, Léon
GEORGE (81 ans)
Le 15/05/2025

Maurice, Charles, Robert,
Fernand OGIER (83 ans)
Le 28/05/2025

Josette, Léone, Berthe
REYMOND (93 ans)
Le 04/06/2025

Marie, Paule, Anne, Jacqueline
UGO née BOURDREL (90 ans)
Le 04/06/2025

Anna, Marguerite MATHERON
née GALLICE (99 ans)
Le 09/06/2025

Marc, Urbain, Maximilien
BORREMANS (68 ans)
Le 13/06/2025

Simone, Marie, Louise WEBER
née BEY (92 ans)
Le 16/06/2025

Pascal, Alain, Claude MENTION
(63 ans)
Le 20/06/2025

Laurent, David, Christophe
BOULANGER (52 ans)
Le 28/06/2025

Jean, Marcel
LAFORETS (92 ans)
Le 07/07/2025

Pierre CLOPIN (76 ans)
Le 08/07/2025

Monique, Rosette,
Georgette MARIZY (85 ans)
Le 10/07/2025

Éric, Daniel, François-Marie
LEFEBVRE (61 ans)
Le 23/07/2025

Gérard CHOFFART (57 ans)
Le 29/07/2025

Lionel, Robert, Jacques
MADARY (73 ans)
Le 03/08/2025

Gérard, Louis
MATER (81 ans)
Le 04/08/2025

Jeanne, Renée,
Camille PELLEGRIN
née LÉAUTIER (88 ans)
Le 11/08/2025

Philippe, Raymond
MUSTO (75 ans)
Le 13/08/2025

René, Louis
BARDIN (91 ans)
Le 28/08/2025

Michel, Robert,
Simon NIHOUE (80 ans)
Le 03/09/2025

Christian, René Gilbert RUEL
(64 ans) Le 21/09/2025

INHUMATIONS

Thérèse, Marthe MURE-
RAVAUD née VARET (93 ans)

Simone, Paulette DUCHEZ
née BELLE (89 ans)

Simone CHABERT
née MUGNIER (87 ans)

Colette MARTIN
née BELLE (86 ans)





TEAM VERCORS PÉDALER TOUS ENSEMBLE !

DEPUIS 2010, LE CLUB TEAM VERCORS FÉDÈRE LES CYCLISTES
AUTOUR D'UNE PASSION COMMUNE. SUR ROUTE OU À VTT,
LA PRATIQUE DU DEUX-ROUES SE FAIT DANS LA BONNE
HUMEUR ET L'ENVIE DE DÉCOUVERTE.

“Il y a dix ans, la volonté de réunir les cyclistes du plateau a poussé son premier président, Ludovic Griboval, à créer le club Team Vercors ; à l'époque, il n'y avait pas grand-chose et chacun roulait de son côté”, rappelle Christophe Lang, qui a pris la relève en 2020. Depuis, quelque 90 adhérents, également licenciés à la FFC

(Fédération française de cyclisme) participent à la vie de ce club convivial, orienté loisirs. À ne pas confondre avec Team Vercors Isère qui rassemble les meilleurs athlètes nordiques du département !

Envie de découverte et de liberté

“On roule pour le plaisir bien sûr, mais aussi avec le chrono pour certains, et quasiment toute l'année pour les plus mordus d'entre nous”, ajoute-t-il. Dès les premiers beaux jours, des sorties régulières et des courses cyclotouristes sont programmées (sur parcours balisés mais non chronométrés). Auxquelles s'ajoutent les cycloportives, généralement de mai à juillet, chronométrées et organisées par les clubs des départements voisins et plus lointains. “Nos adhérents ont de 20 à 72 ans, mais on peut s'inscrire dès l'âge de 16 ans, aussi bien pour rouler

sur route qu'à VTT électrique ou pas d'ailleurs !”. Si l'objectif est de se faire plaisir et de pédaler ensemble, la constitution de groupes de niveaux permet de pratiquer sans stress ni frustration. “En début de saison, nous proposons deux stages de remise en forme, au cours desquels les adhérents peuvent venir en famille”, dit-il, “cela permet de recréer le lien. L'autre stage a lieu en Espagne, à Cambrils, spot cycliste, également très prisé du club pour son environnement et ses routes exceptionnelles”. Plaisir partagé de pédaler, dépassement de soi, cohésion autour d'une envie de découverte et de liberté sont les fondamentaux du Team Vercors. Identifiables par leur maillot à l'effigie du club, on les croise régulièrement, sillonnant au rythme des saisons, les belles routes du plateau.

”

LES JALABRES UN TRAIT D'UNION CULTUREL ET HUMANISTE

LA CHORALE LES JALABRES EST PLUS QU'UN SIMPLE
ENSEMBLE VOCAL, C'EST UN LIEN SOLIDE QUI UNIT
LES 35 CHORISTES AMATEURS EN REPRÉSENTATIONS
RÉGULIÈRES SUR TOUT LE PLATEAU DU VERCORS.

Enracinée dans la tradition associative locale, la chorale Les Jalabres tire son nom d'un oiseau surprenant, de la famille des tétras, aux extraordinaires capacités vocales. La bien nommée chorale villardienne rassemble 35 choristes dans une aventure musicale qui a débuté en 1971. Après avoir eu pendant de longues années comme chef de chœur Bruno Vernet, c'est désormais Bernard Paccard, pianiste, qui a pris la baguette depuis septembre 2024.

Une participation aux événements civiques

“Entre chants sacrés et variétés, le répertoire riche et éclectique est conçu pour toucher tous les publics. Cette année, nous sommes plutôt sur un registre de variété française”, présente



Anne-Marie Sestier, présidente des Jalabres depuis 2016. “Il n'est pas nécessaire de pratiquer le chant pour intégrer le groupe, nous accueillons volontiers tous les amateurs, et notamment les hommes ténors et les basses qui ne sont pas très nombreux dans notre chœur !”. Entre tournées d'été, concerts de Noël et concerts commémoratifs dans les différentes communes du plateau, la chorale participe activement aux événements civiques, comme la cérémonie annuelle de Valchevière à l'occasion de laquelle ils proposent Le Chant des partisans

et La Marseillaise aux côtés d'élèves de CM2 du groupe scolaire Les Laïches. Entre amateurs passionnés et choristes aguerris, l'ensemble se retrouve en répétition chaque mercredi de 18h30 à 20h30, ainsi que trois dimanches dans l'année. “Chanter permet d'évacuer le stress, de créer de nouveaux liens dans un groupe qui s'est bien soudé au fil du temps et des représentations”, conclut Anne-Marie Sestier.

Les Jalabres : annemarie.sestier@gmail.com

MAJORITÉ MUNICIPALE

Bois Barbu : une diversification réussie grâce à l'investissement privé.

Quand la société Orphéo est venue proposer un parcours lumineux immersif à Bois Barbu il y a plus d'un an, il a fallu faire confiance à cette énième tentative de diversification du site. Les raisons de ne pas y croire ne manquaient pas : site naturel, accès de nuit, troubles éventuels à la nature, mise en œuvre... C'est l'audace et l'innovation du projet qui nous ont poussés à l'accueillir sur une parcelle communale, mise à disposition et préparée par les services techniques et

l'ONF. De son côté, le porteur de projet a investi 500 000€ dans la mise en route de l'opération, supportant seul le risque financier, avec une redevance de 5% des recettes à la collectivité. Le succès a été immédiat, encourageant l'exploitant à ouvrir les week-ends de septembre. Les nuisances redoutées légitimement n'impactent pas le milieu. Vercors en Lumières séduit autant les habitants du plateau que les touristes. Ce projet démontre que l'innovation et le respect du lieu peuvent aller de pair. Il vient enrichir de façon qualitative l'offre touristique du territoire et donne un sens concret au terme diversification. Il lui reste bien sûr à assurer ce succès sur la saison automne-hiver, nous lui souhaitons pleine réussite. La sienne sera celle du territoire !

L'implication d'un investisseur privé n'est pas qu'une question financière, elle permet d'offrir une gestion dynamique et pérenne du projet, alliant rentabilité économique et respect des spécificités locales.

Le poids des acteurs privés, quelle que soit leur taille, sur notre commune est primordial. Leur engagement est précieux et total. Quand il s'agit d'entreprises privées : l'échec relève de leur responsabilité et elles l'assument, leur réussite entraîne celle de l'activité du territoire. Le dialogue et l'accompagnement que nous établissons avec ces acteurs est crucial, c'est plus que jamais notre ligne de conduite.

OPPOSITION MUNICIPALE

À la parution de cette édition, la rentrée scolaire sera faite. Nous remercions les équipes éducatives et communales, ainsi que les associations locales pour leur précieux engagement. Nous souhaitons que tous les élèves villardiens trouvent leur voie et réussissent malgré le contexte national compliqué que l'on connaît. L'avenir du tourisme hivernal est pour notre commune un enjeu majeur : aujourd'hui, deux sociétés ont candidaté à la reprise de la

Délégation de Service Public d'exploitation du domaine skiable de Villard de Lans. Le projet de cahier des charges de cette DSP, dont l'ébauche a été présentée en avril dernier aux élus (peu de présents dans la majorité), donne carte blanche au futur délégataire pour les orientations structurant l'avenir du tourisme à Villard de Lans pour les 30 prochaines années, la majorité actuelle laissant au délégataire toute latitude - Tourisme choisi ou tourisme subi ? Cette liberté laissée au délégataire en contrepartie de ses engagements financiers, interroge sur les convictions de la majorité par rapport à cet avenir touristique.

Au demeurant, nous sommes surpris de l'absentéisme récurrent constaté aux conseils municipaux, le quorum n'étant régulièrement atteint que grâce à la présence physique des deux groupes d'opposition municipale. Ce constat laisse à penser que les décisions communales ne sont prises que par une poignée d'élus majoritaires.

Les mois à venir s'avèreront cruciaux pour l'avenir de notre commune !

villard.durablement@gmail.com

OPPOSITION MUNICIPALE

À Villard-de-Lans, nous avons la chance de vivre dans un cadre unique. Pourtant, un constat nous préoccupe : la jeunesse diminue. En six ans, la cité scolaire Jean-Prévost a perdu 260 élèves. Dans nos écoles primaires et maternelles, plusieurs classes ont déjà fermé. Ces chiffres ne sont pas anodins : ils traduisent une évolution profonde, celle d'une population qui vieillit et qui peine à se renouveler.

Ce recul pose une question essentielle : quelle place voulons-nous offrir aux familles et aux jeunes dans notre village ? Sans une jeunesse nombreuse et dynamique, c'est la vitalité de nos associations, de nos commerces, et même de nos services publics qui s'affaiblit peu à peu. Nous pensons qu'il est urgent d'agir : faciliter l'accès au logement pour les jeunes ménages, soutenir l'emploi local, maintenir des écoles

vivantes et attractives. C'est à cette condition que Villard restera une commune où l'on naît, où l'on grandit, et pas seulement un lieu où l'on vieillit. Notre rôle est de le rappeler avec bienveillance : penser l'avenir de Villard, c'est penser d'abord à sa jeunesse.

Villard c'est vous !
villardcestvous@gmail.com

VILLARD SOLIDAIRE

CUISINE SOLIDAIRE EN VERCORS LA RAMASSE, UNE ÉTAPE CLEF

CHAQUE ANNÉE, CUISINE SOLIDAIRE COLLECTE AUPRÈS
DES COMMERÇANTS DU PLATEAU ENVIRON 60 TONNES
DE DENRÉES ALIMENTAIRES. OBJECTIF : ÉVITER LE GASPILLAGE
ET EN FAIRE PROFITER LES HABITANTS DANS LE BESOIN.
ZOOM SUR LA RAMASSE, PREMIÈRE ÉTAPE
DE CETTE MÉCANIQUE BIEN HUILÉE.

Tout démarre chaque matin à 8 heures (à l'exception du dimanche) sur le site de Fenat qui accueille l'association Cuisine Solidaire. À bord d'un fourgon, le chauffeur rejoint deux autres bénévoles pour démarrer la ramasse. "Cette première étape du recyclage alimentaire est aussi importante que physique !", explique Véronique Chirouze, qui en est la coordinatrice. Initialement destinés à la benne, les surplus alimentaires en date limite de consommation sont mis à disposition de l'association par les grandes surfaces du plateau (Intermarché, Netto, Ebio, Biocoop...) et par des artisans commerçants locaux. "Ce sont chaque mois 5 tonnes d'aliments encore consommables que nous transformons et qui ne partent pas aux ordures !", précise Georges Grau, président de l'association depuis 2020. Après avoir rigoureusement trié les aliments, l'équipe pèse caquettes et glacières qu'elle charge dans le véhicule. Première étape :

une distribution immédiate aux bénéficiaires. Seconde étape : un acheminement 3 fois par semaine jusqu'aux cuisines de l'association. Les denrées y sont transformées le jour même par une dizaine de bénévoles et mis en barquettes scellées pour les bénéficiaires. "Notre façon de cuisiner est un peu spéciale, mais toujours dans le respect des normes d'hygiène", indique Jacky Duvillard.

La collecte détermine le menu

"On ne sait jamais à l'avance ce que l'on va préparer. C'est à l'ouverture des glacières qui nous arrivent de la ramasse que l'on imagine les préparations du jour", poursuit ce bénévole. "En juillet dernier, nous avons distribué 361 colis à 156 bénéficiaires (dont 70 Villardiens) identifiés par les CCAS du plateau du Vercors. Cela représente environ 90 foyers aidés chaque semaine", précise le président. Pour y parvenir, l'association s'appuie sur une équipe de 85 bénévoles, sur des subventions, des dons de particuliers et le produit d'actions menées.



SECOURS CATHOLIQUE FRATERNITÉ ET SOLIDARITÉ

SUR LE PLATEAU DU VERCORS, L'ASSOCIATION SECOURS
CATHOLIQUE VIENT EN AIDE À TOUTES LES PERSONNES ISOLÉES
OU EN DIFFICULTÉS, SANS DISTINCTION D'APPARTENANCE.

Créé en France après-guerre, le Secours catholique déploie de nombreuses antennes locales pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, dont une sur le plateau du Vercors. Une douzaine de bénévoles proposent un accueil de proximité à la Maison paroissiale de Villard-de-Lans. "L'association est ouverte à tous, sans distinction d'appartenance religieuse ou sociale", précisent Michelle Rochas, présidente de l'antenne locale et Aline Belot, bénévole. "Dans un esprit de convivialité et de fraternité, nous proposons un accueil le lundi, de 14 h à 17h30, avec une pause-café, suivie d'un moment d'échange, de jeux et d'un goûter. Puis nous cuisinons et partageons un repas le premier lundi de chaque mois. Sur le territoire, les personnes que nous

rencontrons sont souvent plus en proie à la solitude que touchées par des difficultés matérielles", précisent-elles. "Les moments partagés permettent à certains de se retrouver en dehors du temps passé à l'association".

Besoin de renfort !

L'été, le Secours catholique organise des pique-niques. "L'an dernier par exemple, nous avons accueilli pendant une journée de jeunes mineurs migrants, encadrés par le Secours catholique de Grenoble". À la demande des assistantes sociales, l'association intervient également pour des aides ponctuelles : "Cela peut être un coup de main à des jeunes en recherche d'intégration en finançant un plein de carburant. En territoire rural, l'éloignement s'avère une difficulté supplémentaire". Au cours des 4 dimanches de l'Avent, l'association organise une vente de bougies et de pâtisseries pour financer son action. "Il faut l'admettre, les bénévoles se font rares et prennent de l'âge, l'équipe est ouverte à tous et a besoin de renfort pour poursuivre sa mission d'accueil".

Contact : 06 44 94 03 93.



À SAVOIR

SAPEURS-POMPIERS LABEL EMPLOYEUR PARTENAIRE

Le 17 juin, la commune a reçu le label "Employeur partenaire des sapeurs-pompiers", délivré par les services de la Préfecture. Via une convention, il valorise le volontariat des soldats du feu, en prévoyant un nombre annuel minimum de huit jours ouverts d'autorisation d'absence sur le temps de travail du salarié (formation ou intervention). Le label est attribué pour une durée de trois ans et concerne 5 agents de la commune, pompiers volontaires, dont 4 aux services techniques (De gauche à droite : Grégory Monier, Thomas Guillot-Diat, Jérôme Perrin, Ludocic Bourget) et un aux équipements patinoire (Romain Basso, à droite sur l'image).



INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour voter, il faut être inscrit sur une liste électorale auprès de la mairie de son lieu de résidence principale ou secondaire (depuis plus de 2 ans). Vous pouvez vous inscrire (vérifier également où vous êtes inscrit et télécharger une attestation) sur le site servicepublic.fr ou vous rendre en mairie pour compléter le formulaire et joindre les justificatifs nécessaires. Si vous avez déménagé dans une autre commune ou dans la même commune, vous devez le signaler. Le courrier électoral ne suit pas, même en cas de réacheminement par la poste. Les démarches peuvent être faites tout au long de l'année et au plus tard le sixième vendredi avant le 1er tour des élections qui aura lieu le 15 mars 2026..

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans doivent faire leur recensement citoyen. C'est une démarche obligatoire qui leur permet d'obtenir une attestation indispensable pour s'inscrire à un examen, un concours ou au permis de conduire. À 18 ans, vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales de votre commune. Attention si vous déménagez, il faudra le signaler. Vous pouvez faire la démarche en mairie ou sur le site servicepublic.fr auquel la commune est reliée et pourra traiter votre demande.

IDENTITÉ NUMÉRIQUE CERTIFIÉE

Le service relations sociales et citoyennes qui instruit les demandes de CNIS et Passeport peut depuis le mois mars vous permettre de créer votre identité numérique certifiée. Ceci n'est possible que pour les personnes détenant la carte d'identité nationale format carte de crédit. Cette identité numérique permet notamment de faire votre procuration de manière totalement dématérialisée pour les prochaines élections. Un gain de temps pour l'usager, mais aussi pour la gendarmerie et les services municipaux !

france-identite.gouv.fr et www.villard-de-lans.fr

Mairie : 62, place Pierre-Chabert, 38250 Villard-de-Lans
Standard : 04 76 94 50 00 - Courriel : info@villard-de-lans.fr
Ouverture des services du lundi au vendredi :
Du lundi au jeudi : 9h-12h/13h30-17h30
Le vendredi : 9h-12h/13h30-16h30.
Renseignements sur le site de la mairie

PATRIMOINE

IL ÉTAIT UNE FOIS LA STATION D'ÉLEVAGE

IL Y A 150 ANS NAISSAIT LA STATION D'ÉLEVAGE
DE VILLARD-DE-LANS. CRÉÉE POUR PROMOUVOIR LA RACE
BOVINE ÉPONYME, ELLE RESTE AUJOURD'HUI UNE VITRINE
VIVANTE DU SAVOIR-FAIRE AGRICOLE, PORTÉ
PAR DES GÉNÉRATIONS D'ÉLEVEURS.

Le 7 février 1875, la salle du conseil municipal de Villard-de-Lans est pleine à craquer. Et pour cause, tout ce que compte le département de personnalités et d'élus se mêlent aux cultivateurs pour assister à la création de la première station d'élevage du département.

Plus qu'une simple société agricole, cette entité à l'appellation moderne résulte de la volonté des autorités publiques. "La station d'élevage avait pour finalité le développement de la race bovine locale, baptisée "Villard-de-Lans", détaille le chercheur Gilles Della-Vedova*, "mais très vite, elle devint une arène de premier choix au sein de laquelle les plus grandes rivalités s'exprimèrent entre républicains aux manettes du Département et royalistes profondément ancrés dans les espaces



Sur la façade de la Maison du patrimoine, un buste en l'honneur de César Hippolyte Bévière.

ruraux". En ce début de IIIe République chahutée, promouvoir cette race et contrôler le monde rural par les urnes devint le fer de lance des notables. Retour sur l'histoire d'une création...

La Villard-de-Lans, étendard de la station d'élevage

La période qui précède la formation de la station d'élevage est caractérisée par l'apparition de la notion de races et par la promotion de l'excellence animale. "Dès le début du 19^e siècle, on cherche à identifier des animaux performants, 'couteau suisse' tant pour les besoins des travaux agricoles, que pour la production de viande et de lait", poursuit

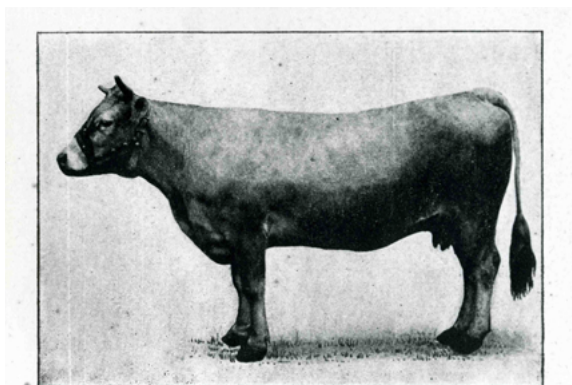


Illustration d'une notice de la race bovine Villard-de-Lans.



le chercheur. L'Etat, via le conseil général scrute alors du côté des Quatre montagnes : "Dès 1864, les notables Félix Réal et le comte François d'Agout, châtelain de la vallée de l'Isère, orientent les politiques vers le Vercors et ses cheptels bovins". Très vite, la Villard-de-Lans est subventionnée par les pouvoirs publics, son destin semble tout tracé. "Née sous le Second empire, elle va devenir la vache de la République !", complète-t-il.

Cette prise en charge par les notables ne suffit cependant pas à atteindre le degré de perfectionnement attendu. "Malgré les encouragements du conseil général, les éleveurs dédient leurs meilleures bêtes au commerce, plus lucratif, et conservent les autres pour la reproduction", ajoute Gilles Della-Vedova. Cette tendance contraint le préfet à introduire du changement. Dès 1873, il charge l'un de ses agents vétérinaires de ranimer l'ardeur paysanne. César Hippolyte Bévière est nommé pour créer la station d'élevage, avec pour étendard, la Villard-de-Lans. Les objectifs inscrits dans le règlement sont clairs : "Améliorer la belle race bovine du canton, la propager et contribuer à de bonnes méthodes d'élevage". Il sillonne alors les exploitations pour sensibiliser les éleveurs à l'excellence agricole et les inciter à participer au premier grand Concours départemental de la race bovine Villard-de-Lans, créé par les pouvoirs publics à partir de 1893. "L'objectif est d'identifier les bêtes qui seront dignes de contribuer à la reproduction de races performantes et robustes". Dans cette dynamique, il instaure un système solidaire de caisse de mortalité du bétail qui motive les sociétaires les plus fragiles. Durant quelques décennies, le monde agricole local reprend du souffle.

Officiellement déclassée

Après la Première guerre mondiale, la race existe encore sans toutefois se développer et les concours battent de l'aile. À la Libération, on veut relancer l'agriculture, mais l'argent manque. Les subventions jusque-là attribuées à la race profitent à d'autres animaux et en 1946, elle est officiellement déclassée. Dans les années 60, la mécanisation des travaux agricoles sonne le glas de la vache emblématique du Vercors, remplacée par le tracteur.

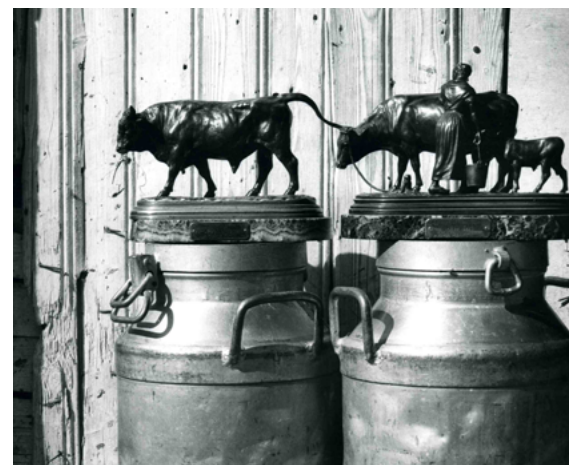
Dans sa robe dorée, la Villard-de-Lans, rebaptisée Villarde aurait bel et bien pu disparaître ! Depuis une cinquantaine d'années, si elle arpente de nouveau les pâturages du Vercors, c'est grâce à la ténacité d'éleveurs qui ont tout fait pour la réintroduire dans leurs exploitations et dans le cahier des charges de la production de l'AOP fromagère bleu du Vercors-Sassenage en 1998.



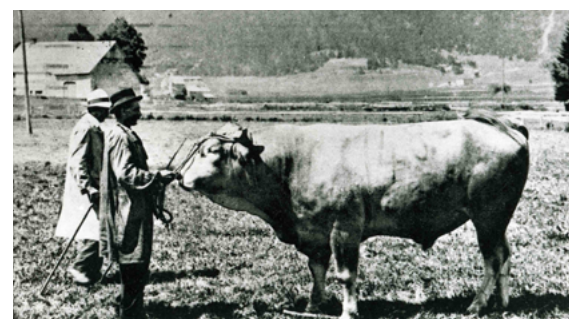
Médaille 1934 - 1^{er} Prix race Villard ©MDP

Race à très petit effectif, elle rayonne toujours à la Fête du bleu et aux Concours départementaux d'élevage, dont lors du dernier en date en 2024, à Lans-en-Vercors. "Ces rendez-vous populaires valorisent le savoir-faire des éleveurs et font écho aux comices du XVIII^e siècle. Ils soulignent le lien indéfectible entre les hommes et la race créée par leurs ancêtres", rappelle Sylvain Faure, Gaec des 4 vents et président de la Station d'élevage de Villard-de-Lans.

*Remerciements à Gilles Della-Vedova, chercheur associé au Laboratoire d'Études rurales Lyon II (LER) et auteur de "La montagne des possibles", aux PUG.



Récompenses concours agricole ©Bosles



2^e prix du concours général de Paris ©A.Mollaret